



Procès-verbal de la séance du Conseil Communal de Cheseaux du 25 juin 2013

Président : FLEURY Edmond

Excusés : AEBISCHER Jean-Luc, CHARBON Stéphane, CRAUSAZ Christiane, FABBRI Alessandro, HOFMANN Stefania, HOFSTETTER David, HOSTETTLER Yves-Marie, LAMBERCY Jean-Pierre, MARCLAY Ursula, MENOUD Naïcha, PEGUIRON Annick, PYTHON Bernard, RITTER Jean

Absents : BAUDAT Paul-Edouard, RAUCH Sophie, THONNEY Raoul

ORDRE DU JOUR :

Adoption de procès-verbal de la séance du 21 mai 2013.

- 1) Adoption de l'ordre du jour.
- 2) Communications du Président.
- 3) Communications de la Municipalité.
- 4) Informations régionales.
- 5) Election du Président pour 2013-2014.
- 6) Election du Vice-Président 2013-2014.
- 7) Election du 2ème Vice-Président 2013-2014.
- 8) Election de 2 scrutateurs pour 2013-2014.
- 9) Election de 2 scrutateurs suppléants pour 2013-2014.
- 10) Election de 5 membres à la Commission de gestion pour 2013-2014.
- 11) Election de 5 membres à la Commission des finances pour 2013-2014.
- 12) Election de 5 membres à la Commission aux affaires régionales et intercommunales pour 2013-2014.
- 13) Election d'un membre à l'AJENOL, en remplacement de M. Marc Zeller de l'Entente, démissionnaire.
- 14) Préavis 33/2013 « Demande de crédit supplémentaire au budget 2012 ».
- 15) Préavis 32/2013 « Comptes 2012 ».
- 16) Préavis 31/2013 « Rapport de gestion 2012 », avec présentations des rapports de la Commission aux affaires régionales et intercommunales, et de la Commission de gestion.
- 17) Divers et propositions individuelles.

Le quorum est atteint.

L'ordre du jour est accepté.

Adoption de procès-verbal de la séance du 21 mai 2013

Aucune modification n'est demandée.

- **Adopté à l'unanimité.**

1) Adoption de l'ordre du jour

Aucune modification, ni adjonction n'est demandée.

- **L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.**

2) Communications du Président

Le Président a participé le 25 mai dernier à la journée de formation des jeunes sapeurs et a assisté à la présentation du SDNL qui a eu lieu à Lausanne. Il a également participé à la journée annuelle de l'Union des communes vaudoises qui s'est déroulée à Montricher.

M. Edmond Fleury, Président, signale que les partis ont nommés les membres de la commission chargée de préparer un projet de révision du règlement ; ces personnes sont MM. Bruno Cantin, Yves-Marie Hostettler et Joël Humbert pour l'Entente et pour le PSIG MM. Olivier Lyon et Bernard Python.

3) Communications de la Municipalité

M. Louis Savary, Syndic, annonce l'absence de M. Pierre Hämmerli à cette séance, lequel s'occupe d'organiser le souper qui aura lieu à la fin du Conseil.

M. Louis Savary, Syndic, donne quelques informations concernant le projet lancé au Nonceret La Croix ; il rappelle qu'un syndicat a été créé en mars dernier; depuis lors, ce syndicat a conduit les négociations ; la commune est représentée par M. Daniel Bollinger et lui-même comme vice-président. Une étude va être faite par des bureaux de Paris, Zürich et Genève. Les propositions qui en découleront seront analysées par un bureau d'experts. La fin de cette étude aura en principe lieu en janvier 2014 ; le financement est assuré à 60% par le Canton et le solde par le syndicat.

M. Louis Savary, Syndic, indique que le règlement du plan partiel d'affection du Châtelard sera envoyé au Service du développement territorial d'ici au mois de juillet 2013.

M. Serge Sandoz, Municipal, indique qu'aujourd'hui même, les passages piétons ont été adaptés pour les personnes à mobilité réduite au centre.

M. Serge Sandoz, Municipal, pour faire suite à l'intervention de Mme Viviane Jomini lors du dernier Conseil, signale que des « toblerones » ont été installés aux pieds des feux de signalisation qui étaient situés trop en avant sur la route. Pour ce qui est du trottoir du côté des travaux du centre de vie enfantine, celui-ci va être remis en service ces prochains jours.

M. Serge Sandoz, Municipal, signale que M. Jean-Claude Cosendey, qui était en arrêt maladie, reprendra ses activités dès le 1^{er} juillet prochain à mi-temps. Son remplacement pour la fin de sa carrière a été anticipé et M. Antoine Simon reprendra le poste de responsable de la police administrative dès le 1^{er} août 2013.

M. Bernard Imfeld, Municipal, indique que des travaux de réfection de routes se dérouleront au centre, notamment du By-pass, ceci dès la mi-juillet avec une fermeture annoncée pour une à deux semaines.

4) Informations régionales

La parole n'est pas demandée.

5) Election du Président pour 2013-2014

M. Edmond Fleury, Président, rappelle que selon l'article 21 du Règlement, le président et les vice-présidents sont élus à scrutin individuel secret. Les scrutateurs et scrutateurs suppléants, ainsi que les membres des commissions peuvent quant à eux être élus à main levée lorsqu'il n'y a pas de compétition et qu'aucune opposition n'est manifestée. Personne ne s'oppose à cette manière de faire.

Le Président cède sa place à Mme Jacqueline Dieperink pour son élection.

Mme Jacqueline Dieperink signale que l'Entente villageoise propose de renouveler la candidature de M. Edmond Fleury. Mme Jacqueline Dieperink demande si une autre personne est candidate. Ce n'est pas le cas, elle passe donc au vote.

Bulletins délivrés :	40
Bulletins rentrés :	40
Bulletin blanc :	1
Bulletins valables :	39
Voix éparses :	1
Bulletins pour M. Edmond Fleury	38
Majorité :	20

- **Monsieur Edmond Fleury est élu par 38 voix.**

6) **Election du Vice-Président 2013-2014**

Le Parti socialiste et indépendants de gauche présente Mme Jacqueline Dieperink. Le Président demande si une autre personne est candidate. Ce n'est pas le cas, il passe donc au vote.

Bulletins délivrés :	42
Bulletins rentrés :	42
Bulletins blancs :	5
Bulletins valables :	37
Bulletins en faveur de Mme Jacqueline Dieperink	37
Majorité :	19

- **Madame Jacqueline Dieperink est élue par 37 voix.**

7) **Election du 2ème Vice-Président 2013-2014**

L'Entente présente M. Joël Humbert. Le Président demande si une autre personne est candidate. Ce n'est pas le cas, il passe donc au vote.

Bulletins délivrés :	42
Bulletins rentrés :	42
Bulletin blanc :	1
Bulletins valables	41
Bulletins en faveur de M. Joël Humbert	41
Majorité :	21

- **M. Joël Humbert est élu par 41 voix.**

8) **Election de 2 scrutateurs pour 2013-2014**

Le Président demande si quelqu'un s'oppose au vote à main levée et en bloc pour les points 8 à 12. Personne ne manifeste d'opposition à l'application de cette procédure.

L'Entente villageoise présente Mme Line Demarta.

Le PSIG présente M. Jorge Dos Reis Neves.

Le Président demande si une autre personne est candidate. Ce n'est pas le cas, il passe donc au vote.

- **Les scrutateurs sont élus à l'unanimité.**

9) **Election de 2 scrutateurs suppléants pour 2013-2014**

L'Entente villageoise présente M. François Cottier.

Le PSIG présente M. José-Luis Fernandez.

Le Président demande si une autre personne est candidate. Ce n'est pas le cas, il passe donc au vote.

- **Les scrutateurs suppléants sont élus à l'unanimité.**

10) Election de 5 membres à la Commission de gestion pour 2013-2014

L'Entente villageoise présente Mme Christiane Rihs, MM. André Bonzon et Eric Millioud.

Le PSIG présente MM. Hanspeter Guggenbühl et Claude Nyffenegger.

Le Président demande si une autre personne est candidate. Ce n'est pas le cas, il passe donc au vote.

- **Les membres de la Commission de gestion sont élus à forte majorité avec une abstention.**

11) Election de 5 membres à la Commission des finances pour 2013-2014

L'Entente villageoise présente MM. Jean-Paul Bruand, Jean Ritter et Amintore Savini.

Le PSIG présente M. Jean-Dominique Decotignie et Mme Martine Lob.

Le Président demande si une autre personne est candidate. Ce n'est pas le cas, il passe donc au vote.

- **Les membres de la Commission des finances sont élus à l'unanimité.**

12) Election de 5 membres à la Commission aux affaires régionales et intercommunales pour 2013-2014

L'Entente villageoise présente M. Jean-Pierre Lambercy et Mmes Annick Péguiron et Ursula Marclay.

Le PSIG présente Mme Anne Pécoud et M. Raphaël Bugnon.

Le Président demande si une autre personne est candidate. Ce n'est pas le cas, il passe donc au vote.

- **Les membres de la Commission aux affaires régionales et intercommunales sont élus à l'unanimité.**

13) Election d'un membre à l'AJENOL, en remplacement de M. Marc Zeller de l'Entente, démissionnaire

L'Entente présente Mme Naïcha Menoud.

Le Président demande si une autre personne est candidate. Ce n'est pas le cas, il passe donc au vote.

- **Mme Naïcha Menoud est élue membre de l'AJENOL à l'unanimité.**

14) Préavis 33/2013 « Demande de crédit supplémentaire au budget 2012 »

Le Président demande au rapporteur de la Commission des finances de faire lecture des conclusions du rapport.

Mme Martine Lob fait lecture des conclusions du rapport, lesquelles demandent d'accorder à la Municipalité un crédit supplémentaire au budget 2012 de Fr. 53'716.50 et de donner décharge à la Commission des finances de son mandat.

Le Président demande si l'entrée en matière est mise en discussion ; ce n'est pas le cas, la discussion est donc ouverte.

La parole n'étant pas demandée, le Président passe au vote.

- **Le préavis 33/2013 est accepté à forte majorité avec une abstention.**

15) Préavis 32/2013 « Comptes 2012 »

Le Président demande au rapporteur de la Commission des finances de faire lecture des conclusions du rapport.

M. Jean-Paul Bruand fait lecture des conclusions du rapport, lesquelles demandent d'adopter les comptes tels que présentés et de donner décharge à la Commission des finances de son mandat.

Le Président demande si l'entrée en matière est mise en discussion ; ce n'est pas le cas. Le débat est donc ouvert.

Mme Michèle Gay Vallotton, Municipale, fait distribuer une feuille rectificative de la page 4. En effet, une erreur a été constatée dans le compte de fonctionnement qui modifie le calcul de la marge d'autofinancement :

- Les attributions et prélèvements aux réserves se montent à Frs 3'157'472.24 (et non de Frs 3'115'641.04) ; cette différence impacte certains chiffres, mais le plus important est celui de la marge d'autofinancement qui est de Fr. 7'290'403.95 (et non Frs 7'248'572.75), soit Fr. 1'845.67 par habitant (et non 1'835.08). Ces modifications se répercutent également en page deux, sous bilan et analyse.

Mme Michèle Gay Vallotton, Municipale, donne quelques informations sur les comptes :

- Alors que le budget 2012 présentait un excédent de Frs 646'700. --, le compte de fonctionnement 2012 de notre commune boucle avec un excédent de revenus de Frs 5'822'086.— avant amortissement supplémentaires et attributions aux provisions.
- Cet excellent résultat s'explique dans son ampleur par la recette fiscale exceptionnelle de près de 6 millions que la Municipalité avait reçue en juillet 2012 dans le cadre de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales et dont le Conseil avait été informé dans sa séance du 25 septembre 2012.
- Les recettes fiscales provenant de l'impôt sur le revenu des personnes physiques sont légèrement supérieures à celles des comptes 2011, mais très inférieures au budget 2012, lequel avait été surestimé comme déjà annoncé au Conseil communal.
- Les charges de la commune sont quant à elles bien maîtrisées lorsqu'il s'agit de charges pour lesquelles la commune a une certaine marge de manœuvre, soit essentiellement les charges administratives, comme se plaît à le relever la Commission des finances.
- Les augmentations de charges enregistrées dans les comptes 2012 appellent les commentaires suivants :
 - Les intérêts des emprunts à moyen et long terme présentent un dépassement budgétaire car nous avons souscrit à un emprunt long terme à la toute fin 2011 afin de profiter d'un taux très bas, ce qui a impacté toute l'année 2012 alors que le budget était prévu sur la moitié de l'année. Cette augmentation est partiellement compensée par la diminution des intérêts à court terme.
 - Les autres augmentations de charge significatives touchent des postes où la commune n'a pratiquement aucune marge de manœuvre. Il s'agit notamment du compte 35 « participations et remboursement au Canton et aux communes », dont le détail est dans les pages jaunes, avec une augmentation de près de Frs 700'000. --, liée essentiellement à l'introduction de la réforme policière en 2012 avec une participation financière en faveur du Canton de Frs 563'643. --.
 - L'augmentation des amortissements du patrimoine touche quant à elle une seule rubrique, la rubrique 211.3301 : il s'agit de défalcons, de remises d'impôt suite à des faillites ou des actes de défaut de biens. Le montant de 2012 de Frs 423'000.— est particulièrement élevé, contre Frs 80'000.— en 2011. Ces montants sont très fluctuants et difficiles à budgétiser. Ils sont compensés entièrement par prélèvement à la provision pour pertes sur débiteurs douteux.
- L'excédent de revenus des comptes 2012 a permis de procéder à des amortissements supplémentaires pour un montant de Frs 3'130'733. — et à une attribution aux provisions de 2.6 millions, dont Frs 100'000.- attribués à la provision pour un nouveau skate park et 2.5 millions attribués à la provision pour correction de la péréquation et de la facture sociale, afin de pouvoir assumer en 2013 le montant supplémentaire qui nous sera demandé au titre du décompte définitif 2012.
- Comme le remarque la Commission des finances dans son rapport, même sans notre recette fiscale exceptionnelle, la marge d'autofinancement 2012 resterait positive et dépasserait le million.
- Concernant le compte d'investissement, les dépenses d'investissement nettes ont diminué de Frs 3'586'021. — par rapport à l'exercice 2011.
- L'analyse du bilan permet de constater que l'endettement net a quant à lui diminué de Frs 4'815'039.--, soit un endettement net par habitant de Frs 779.--, le deuxième montant le plus bas depuis 1999. Cette diminution est due à la fois à une diminution de l'endettement total (créanciers courants et diminution de l'emprunt à long terme) et de l'actif disponible (augmentation des liquidités).
- Il faut ajouter à ce que précède que si les résultats des comptes 2012 peuvent être qualifiés d'excellents en eux-mêmes et ponctuellement, la prudence exige de dire que les tendances qu'ils dégagent, et qui sont confirmées début 2013, laissent présager des lendemains beaucoup moins roses, en particulier en termes de baisse des recettes fiscales.

Mme Michèle Gay Vallotton, Municipale, demande en conclusion au nom de la Municipalité de bien vouloir adopter les comptes communaux 2012.

La parole n'étant pas demandée, le Président fait lecture des différents chapitres.

- Chapitre 10 - Autorités :

M. Bruno Cantin demande si de la part des municipaux les pourcentages d'activité correspondent à la réalité des faits.

M. Louis Savary, Syndic, indique que l'activité est fluctuante en fonction du nombre des projets, ces pourcentages sont des chiffres moyens pour des périodes calmes. Aujourd'hui, ils ne correspondent effectivement pas à la réalité, mais il espère que lorsque ces piques seront maîtrisés les pourcentages pourront être respectés.

- **Le préavis 32/2013 est accepté à l'unanimité.**

16) Préavis 31/2013 « Rapport de gestion 2012 », avec présentations des rapports de la Commission aux affaires régionales et intercommunales, et de la Commission de gestion.

Le Président demande au rapporteur de la Commission de Gestion de faire lecture des conclusions du rapport.

M. Hans-Peter Guggenbühl fait lecture des conclusions du rapport, remercie la Municipalité et leurs collaborateurs pour leur disponibilité et leur collaboration. Le présent rapport est limité aux domaines pour lesquels la Commission a exercé son contrôle. La Commission vous propose de donner décharge avec remerciements à la Municipalité pour la gestion 2012 et de lui donner décharge de son mandat.

Le Président demande si l'entrée en matière est mise en discussion ; ce n'est pas le cas. La discussion est donc ouverte.

La parole n'étant pas demandée, M. Edmond Fleury, Président, passe à la lecture des chapitres

- Chapitre IV – 4.7 « Manifestations »

M. Serge Sandoz indique qu'il y a lieu de modifier le texte de la manière suivante :

« Notre SDIS a été régulièrement représenté aux assemblées de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-pompiers et au Groupement des Jeunes Sapeurs-pompiers. Les jeunes sapeurs-pompiers de la Mèbre ont organisé au Mont-sur-Lausanne le championnat Suisse des Jeunes Sapeurs-pompiers les 16 et 17 juin, manifestation qui a eu un très grand succès.

La parole n'étant plus demandée, le Président passe au vote.

- **Le rapport de gestion 2012 est accepté à l'unanimité.**

17) Divers et propositions individuelles

M. Laurent Deschamps informe l'assemblée que le 14 mai dernier un groupe de jeunes s'est rencontré pour constituer l'Association G'RIP (Go Ride In Peace). Cette association a pour but de développer et de promouvoir la pratique des sports de glisses urbaines et de permettre aux pratiquants de ces sports d'utiliser une infrastructure correspondante à leurs besoins. Pour rappel, M. Laurent Deschamps indique que ces jeunes se sont rencontrés pour la première fois en novembre 2007 et qu'il y avait 27 participants. Pour l'anecdote, le souhait premier de cette association était la création d'une piscine couverte.

Mme Jacqueline Dieperink relève que pendant le festival équestre le chemin de la Saugettaz était emprunté par de nombreux véhicules, alors qu'en temps normal il est interdit à la circulation. Ne faudrait-il pas envisager la mise en place de panneaux de signalisation, même si cette circulation est provisoire. D'autre part, pour arriver aux bâtiments de la voirie la visibilité est réduite par les haies ; ne devrait-on pas trouver une solution pour y remédier.

M. Serge Sandoz, Municipal, indique que la Municipalité prend acte de la remarque en ce qui concerne le chemin de la Saugettaz ; il relève toutefois que la situation était due aux circonstances atmosphériques et par le fait qu'il y avait un manque de personnel à ce moment-là. En ce qui concerne, l'accès aux bâtiments de la voirie, des discussions sont en cours à la Municipalité.

M. Olivier Lyon apprend ce soir la création l'association G'RIP et se demande où en est le projet du skate park.

M. Serge Sandoz, Municipal, indique que le projet en tant que tel a été mené à terme, une étude a été faite. Ce projet n'a pas été mis dans le plan d'investissement parce que la situation financière n'est pas aussi bonne que voulue. La question à ce jour est à quel moment pourrions-nous nous permettre cette dépense. Une réflexion est à faire. Sur le plan technique, nous pourrions passer à l'étape suivante si les moyens sont donnés à la Municipalité. Il relève que de Frs 300'000, -- de départ, le projet a été revu à la baisse à hauteur de Frs 250'000. --.

M. Edmond Fleury remercie la Municipalité pour les excellentes relations entretenues avec le Conseil, tous les conseillers et conseillers, les membres du bureau pour la bonne ambiance lors des votations. Il remercie spécialement Mme Christiane Rihs qui a beaucoup donné au sein du bureau, ainsi que Mme Marianne Gargano qui est un élément très important des dimanches de votation. Il remercie également la secrétaire du Conseil pour le travail effectué.

Edmond Fleury

Président du Conseil



Patricia Alvarez

Secrétaire du Conseil

Séance levée à 20h00

Cheseaux, le 29 juin 2013

Prochaines séances :

- mardi 1^{er} octobre 2013
- mardi 12 novembre 2013
- mardi 10 décembre 2013